

# AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR L'AVIFAUNE ET LES REPTILES AUX « GRANDS COUDRAYS » À CROUY-SUR-COSSON EN 2024



Sologne Nature  
Environnement

OCTOBRE 2024

Rédaction : Nicolas Ruis, Angélique Souriau-Villéger

COMPTE-RENDU



Photographie de couverture : Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) juvénile.  
©Nicolas Ruis



# TABLE DES MATIÈRES

---

1.	INTRODUCTION .....	1
2.	PRESENTATION DU SITE D'ETUDE .....	2
3.	METHODOLOGIE DE TERRAIN .....	2
A.	<b>Taxons étudiés</b> .....	<b>2</b>
1.	L'avifaune .....	2
2.	Les Reptiles .....	3
B.	<b>Habitats prospectés</b> .....	<b>4</b>
1.	Les boisements mixtes .....	6
2.	Les boisements de feuillus autour de l'étang .....	6
3.	L'étang .....	7
4.	Les prairies et pelouses humides .....	8
5.	Les bâtiments .....	9
C.	<b>Méthodes et protocoles d'inventaire</b> .....	<b>10</b>
1.	Les Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) .....	10
2.	Le protocole POPReptile .....	12
3.	Observations opportunistes .....	15
4.	RESULTATS DES INVENTAIRES .....	15
A.	<b>Déroulé des prospections</b> .....	<b>15</b>
B.	<b>Espèces contactées</b> .....	<b>15</b>
1.	L'Avifaune .....	15
2.	Les Reptiles .....	20
3.	Les observations opportunistes : Amphibiens, Odonates et Rhopalocères .	23
5.	DISCUSSION ET PERSPECTIVES .....	26
A.	<b>Rôles et enjeux de la protection de la biodiversité</b> .....	<b>26</b>
B.	<b>Des milieux d'intérêt pour la biodiversité aux « Grands Coudrais »</b> .....	<b>26</b>
1.	L'intérêt des milieux présents .....	26
2.	Proposition de mesures de gestion pour préserver et améliorer la biodiversité .....	27
5.	SITOGRAFIE .....	31
6.	BIBLIOGRAPHIE .....	32



7. ANNEXES .....	33
1) Annexe 1 : Liste des espèces d'oiseaux contactées en fonction de chaque point d'écoute .....	33
2) Annexe 2 : Abondance et statuts de reproduction des espèces d'Oiseaux recensées aux « Grands Coudrays » en 2024 .....	36
1) Estimation de l'abondance des différentes espèces sur le site d'étude ...	36
2) Statuts de reproduction des espèces recensées sur le site d'étude .....	37
3) Comparaison entre les espèces recensées en 2023 et en 2024 .....	37
3) Annexe 3 : Abondance et statuts de reproduction des espèces de Reptiles recensées aux « Grands Coudrays » en 2024 .....	41
1) Estimation de l'abondance des différentes espèces sur le site d'étude ...	41
2) Statuts de reproduction des espèces recensées sur le site d'étude .....	41



## 1. INTRODUCTION

---

Le site des « Grands Coudrays », localisé à Crouy-sur-Cosson au centre du Loir-et-Cher, est une propriété d'environ 30 hectares appartenant à la famille de Elie Gasnier depuis 1876. Elle est composée de plusieurs prairies, de boisements de feuillus et de résineux ainsi que d'un étang.

C'est en 2020, pendant le confinement, que Mr et Mme Gasnier ont pris conscience du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, et ont décidé de fonder l'association : « Des Racines et des Rêves ». Cette association a pour but de préserver la biodiversité et de favoriser notre relation avec le vivant au sein du monde agricole.

L'association Sologne Nature Environnement (SNE) a construit et s'est forgée une forte expérience d'accompagnement des partenaires privés et publics depuis plus de 10 ans. L'association accompagne tous les publics, en Sologne, dans une plus grande prise en compte de l'environnement, la gestion des espaces naturels ainsi que l'implication et la sensibilisation de tous les citoyens.

Mr et Mme Gasnier se sont donc tournés vers SNE afin de bénéficier d'un accompagnement écologique, élément indispensable à la mise en place du projet « Des Racines et Des Rêves ». Celui-ci est proposé et conduit, en 2023, par Angélique Souriau-Villéger, responsable du pôle études naturalistes chez Sologne Nature Environnement.

Cet accompagnement consiste à améliorer les connaissances concernant la faune présente aux « Grands Coudrays » et à proposer des mesures de gestion à mettre en place afin de favoriser cette biodiversité.

En 2023, Clara Ferron, volontaire en service civique au sein du pôle études naturalistes a réalisé des inventaires sur l'Avifaune, les Rhopalocères (papillons de jour), les Odonates (libellules) et les Orthoptères (criquets, sauterelles, grillons).

En 2024, Nicolas Ruis, également volontaire en service civique au pôle études naturalistes a complété les inventaires sur l'Avifaune et réalisé des inventaires sur la Reptiles, ainsi que quelques observations opportunistes d'Amphibiens, d'Odonates et de Rhopalocères.

Ce travail s'intègre, à ce jour, dans les missions de volontariat en service civique. Il a donc également des fins de formation concernant les techniques d'inventaires, l'identification des espèces, la réalisation de cartographies et la rédaction de rapports.



## 2. PRÉSENTATION DU SITE D'ÉTUDE

---

Les « Grands Coudrays » sont localisés dans la commune de Crouy-sur-Cosson, au nord-ouest de la Sologne dans le département du Loir-et-Cher (41), à 11 km du domaine de Chambord et juste à côté de la forêt domaniale de Boulogne.

La Sologne fait partie du réseau « Natura 2000 », qui est un réseau européen de sites naturels dont l'objectif est de protéger des habitats et des espèces remarquables tout en maintenant des activités socio-économiques. Le site Natura 2000 Sologne est le plus grand de France avec plus de 346 000 ha répartis sur 3 départements et 96 communes (Natura 2000 Sologne, 2023). Il possède un patrimoine naturel riche avec la présence de milieux ouverts (prairies, landes) et de zones humides (étangs, marais, cours d'eau). De nombreuses espèces floristiques et faunistiques sont inféodées à ces milieux, il y a donc un fort enjeu de conservation les concernant.

## 3. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN

---

### A. TAXONS ÉTUDIÉS

Les différents taxons inventoriés aux « Grands Coudrays » en 2024 sont l'Avifaune et les Reptiles. Vous trouverez ci-dessous une présentation générale de ces derniers.

#### 1. L'AVIFAUNE

L'Avifaune ce sont les Oiseaux. C'est une classe de vertébrés tétrapodes caractérisée par la bipédie (deux membres postérieurs pour se mouvoir), des ailes, des plumes et un bec. Ils sont endothermes, c'est-à-dire qu'ils maintiennent leur température corporelle grâce à une forte production de chaleur interne.

En France métropolitaine on compte 599 espèces différentes (INPN, 2023) et en région Centre-Val de Loire un peu plus de 350 (Nature'O'Centre, 2024). Parmi toutes ces espèces on note une grande diversité : certaines sont actives de nuits (nocturne), d'autres de jour (diurne). Les habitats dans lesquelles on peut les trouver sont également variés : forêts, prairies/landes, zones humides, zones urbanisées ; et sont liés à leurs régimes alimentaires : insectivore, granivore, herbivore, carnivore et piscivore.

De plus, certains Oiseaux sont sédentaires : ils restent toute l'année sur un même territoire alors que d'autres sont migrateurs : ils ne passent pas l'hiver au même endroit où ils se reproduisent, principalement à cause de la ressource alimentaire qui fluctue en fonction des saisons.

Concernant leurs comportements en période de nidification, de nombreux Oiseaux, surtout les mâles, chantent (Passereaux) et arborent un plumage nuptial (plus coloré qu'en internuptial) afin de défendre leur territoire face aux concurrents de la même espèce et de séduire les femelles.



Enfin, ils peuvent réaliser 1 à 2 nichées par an et s'occupent des juvéniles pendant 2 à 4 semaines, jusqu'à ce qu'ils soient prêts à quitter le nid.



Photo 1 : Exemple de plumage nuptial et internuptial (Le jardin des oiseaux, 2024)

## 2. LES REPTILES

Les Reptiles représente une classe de vertébrés tétrapodes caractérisée par une peau sèche recouverte d'écailles. Ils sont ectothermes, c'est-à-dire qu'ils sont obligés de réguler leur température en s'exposant au soleil et en hibernant quand les températures sont trop basses car leur métabolisme ne produit pas suffisamment de chaleur.

En France métropolitaine on compte 47 espèces différentes (INPN, 2022) et en région Centre-Val de Loire on en compte 13 (Nature'O'Centre, 2024). On peut distinguer 3 groupes parmi eux : les Lacertiliens (lézards et orvet, 5 espèces indigènes), les Ophidiens (couleuvres et vipères, 7 espèces indigènes) et les Chéloniens (tortue, 1 espèce indigène).





Photo 2 : Exemple d'espèce pour chacun des 3 groupes de Reptiles, de gauche à droite puis en bas : Lézard des souches (*Lacerta agilis*), Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*), Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) (P. Gourdain, F. Serre Collet, O. Delzons (INPN), 2024)

Les Reptiles occupent une grande variété d'habitats car les espèces ont toutes des besoins spécifiques : les lisières forestières, haies, prairies, landes, zones humides et zones urbanisées. De manière général on les trouve souvent aux endroits où ils peuvent à la fois se chauffer au soleil (en lisière, sur des bouts de bois ou encore des pierres) mais aussi prendre la fuite en cas de danger (comme dans des buissons, des haies ou dans l'eau pour les espèces plus aquatiques).

Leur cycle de vie comprend deux grandes périodes : une vie active (du début du printemps à la fin de l'automne), c'est la période de la reproduction et de la croissance ; et une vie ralentie (en hiver), c'est la période de l'hivernation où ils vont chercher des milieux dans lesquels il ne gèle pas et arrêteront de s'alimenter.

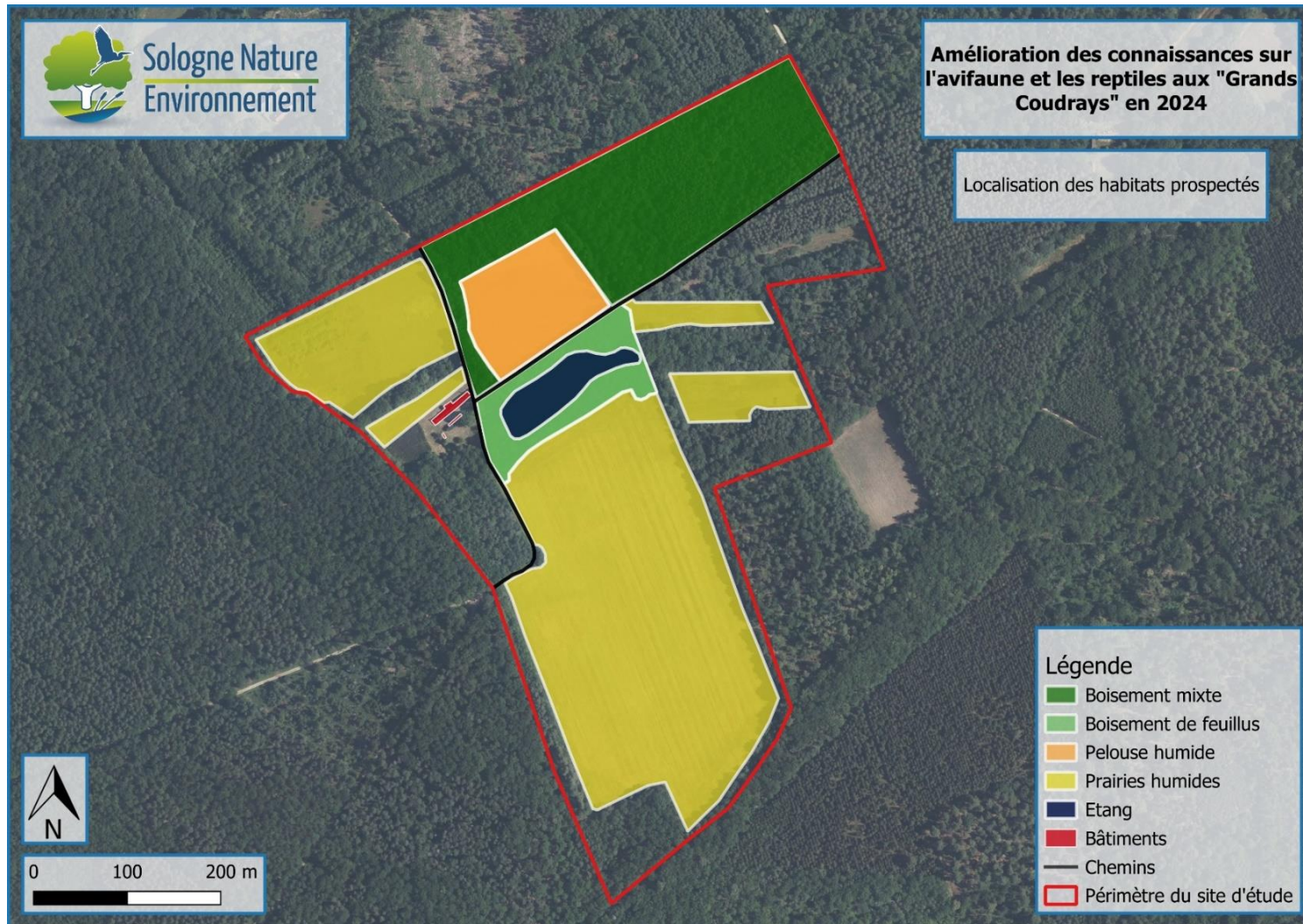
Concernant l'alimentation, les Lézards se nourrissent principalement d'insectes et parfois de lombrics, de jeunes lézards et des œufs d'oiseaux. Les Serpents mangent surtout des micromammifères et des amphibiens, alors que la seule Tortue indigène en région Centre-Val de Loire : La Cistude d'Europe est opportuniste, elle se nourrit principalement d'animaux morts (surtout les poissons) mais aussi d'animaux vivants comme les mollusques, les vers et les insectes.

Enfin pour ce qui est de la reproduction, la majorité des Reptiles sont ovipares, c'est-à-dire qu'ils pondent des œufs. Néanmoins certaines espèces comme la Vipère aspic et l'Orvet fragile sont ovovivipares car les œufs éclosent à l'intérieur du corps de la femelle.

## B. HABITATS PROSPECTÉS

Ces 2 taxons ont été étudiés dans différents habitats. Vous trouverez ci-dessous un descriptif de ces derniers ainsi qu'une cartographie de la propriété. Cette dernière n'est pas complète mais représente uniquement les habitats prospectés pour cette étude.





Carte 1 : Localisation des habitats prospectés aux « Grands Coudrays » en 2024



## 1. LES BOISEMENTS MIXTES

Ces boisements sont principalement présents au Nord de la propriété, ils sont dits mixtes car des arbres feuillus (Chênes, Châtaigniers, Charmes...) et résineux (conifères : Pins...) cohabitent.

Les forêts sont des milieux riches qui abritent de nombreuses espèces animales et végétales différentes, et dont les bénéfiques sont nombreux : structuration du sol, décomposition de la matière organique, alimentation de la faune sauvage... Elles sont composées de plusieurs strates (herbacée, arbustive et arborescente), cette richesse floristique permet le développement d'une faune diversifiée : décomposeurs, insectes saproxyliques, oiseaux, mammifères. De plus, le mélange d'arbres feuillus et résineux est intéressant pour la biodiversité car certaines espèces ont leurs préférences concernant le type d'essence. Les peuplements mixtes permettent également de limiter l'impact des catastrophes climatiques ou sanitaires comme par exemple les champignons s'attaquant à un type d'arbre en particulier.

Cet habitat est très intéressant pour de nombreuses espèces d'oiseaux car il représente une zone d'alimentation, de refuge et de reproduction. De plus certains oiseaux ont une préférence pour les conifères (Mésange huppée, Pouillot siffleur) et d'autres pour les feuillus (Pics, Sittelle torchepot).

Concernant les reptiles, les lisières forestières sont beaucoup plus attractives que les sous-bois car elles leur permettent de réchauffer au soleil tout en ayant une zone de refuge à proximité en cas de danger.



Photo 3 : Boisement mixte composé de feuillus et de conifères

## 2. LES BOISEMENTS DE FEUILLUS AUTOUR DE L'ÉTANG

Les boisements dominés par les feuillus ont principalement été prospectés autour de l'étang. Les essences les plus présentes à cet endroit sont les : Boulots, Saules, Aulnes, Chênes et Charmes.



Le mélange d'essences d'arbres permet ici aussi d'accueillir une grande diversité d'espèces (animaux, champignons, micro-organismes). De plus la présence de ces arbres aussi près de l'étang permet le maintien des berges grâce aux racines qui maintiennent la terre, et filtrent les éléments polluants présents dans les écoulements d'eau. Néanmoins cette proximité peut aussi être problématique car certains ligneux (principalement les Saules et les Aulnes) pompent l'eau de l'étang et ont tendance à gagner du terrain sur l'étang, ils interceptent la lumière, et les feuilles qui tombent, en se décomposant, vont enrichir le milieu (phénomène d'eutrophisation).

Les oiseaux se servent également de cet habitat comme zone de refuge, d'alimentation, de reproduction, ainsi que de corridors écologiques (couloirs permettant le déplacement de la faune).

Les reptiles, quant à eux, peuvent aussi s'en servir comme zone d'alimentation et de déplacement. Par exemple, la Couleuvre à collier (espèce affectionnant les zones humides) utilise cet habitat pour se déplacer entre deux zones d'alimentation potentiels : l'étang et les prairies humides.



Photo 4 : Boisements de feuillus autour de l'étang

### 3. L'ÉTANG

L'étang des Grands Coudrays est situé au milieu de la propriété et a une superficie de 7500m<sup>2</sup>.

Les plantes aquatiques y sont assez rares, que ce soit les Hélophytes, qui se développent dans un sol gorgé d'eau mais dont la partie supérieure est hors de l'eau, et les hydrophytes qui vivent complètement sous l'eau. Ces plantes permettent de filtrer et d'oxygéner l'eau de l'étang et peuvent aussi servir de refuge, de lieu d'alimentation et de reproduction pour plusieurs espèces animales.



De manière générale, les étangs sont des écosystèmes qui abritent une grande diversité d'espèces végétales et animales et qui permettent à ces dernières de se nourrir, de se reproduire ou de réaliser tout leur cycle de vie. Les oiseaux piscivores (Hérons, Martin-pêcheur) et insectivores (Mésanges, Hirondelles) y trouvent leurs proies de prédilection. Certains reptiles peuvent se nourrir d'amphibiens, de poissons, d'insectes et d'invertébrés aquatiques (Cistude d'Europe, Couleuvres) présents dans les étangs.

Néanmoins, si aucun entretien n'est réalisé, ces milieux sont progressivement envahis par la végétation et se referment. C'est pourquoi en 2024, l'étang de la propriété a été mis en assec et le restera pendant 12 mois afin qu'un curage, un réaménagement des berges en pente douce, un arrachage de plusieurs Saules sur les rives et l'installation de deux ex-clos autour de l'île et dans la queue de l'étang soit mis en place. La remise en eau est prévue en fin d'année 2025.



Photo 5 : L'étang en assec

#### 4. LES PRAIRIES ET PELOUSES HUMIDES

On distingue les prairies qui sont des formations végétales dans lesquelles dominent les graminées et les légumineuses et les pelouses qui sont des formations végétales herbacées basses. Elles sont dites humides car l'eau y est présente toute ou partie de l'année.

Ces milieux ouverts représentent environ la moitié de la superficie des Grands Coudrays et sont essentiellement composées de Joncs et de Houlques, mais de nombreuses autres espèces végétales sont également présentes.

Ces prairies ont un fort intérêt patrimonial pour plusieurs raisons : ce sont des zones d'accueil pour les oiseaux migrateurs qui y trouvent de la nourriture, ce sont aussi des lieux de nidification pour certaines espèces (Pipit des arbres, Alouette des champs...), elles sont l'habitat privilégié d'une grande diversité d'insectes (Papillons, Libellules, Orthoptères...) et elles sont des zones de chasse pour de



nombreuses espèces de reptiles se nourrissant de micromammifères et d'insectes, ainsi que pour les oiseaux insectivores et carnivores (Pie-grièche écorcheur).

De plus, les prairies humides rendent de nombreux services écosystémiques (services rendus gratuitement par la nature) comme la régulation des crues, la rétention ainsi que l'élimination de l'azote et l'épuration des eaux.

Tout comme les étangs, si ces milieux ne sont pas gérés ils se referment progressivement et dans le cas des prairies, elles évoluent vers la friche puis le boisement. Ce qui a pour effet de nuire aux populations d'oiseaux et surtout de reptiles qui sont inféodés à ces milieux ouverts.



Photo 6 : Prairie et pelouse humide

## 5. LES BÂTIMENTS

Les bâtiments aux Grands Coudrays sont constitué d'un corps de ferme divisé en une longère principale et une autre longère plus petite située en face de la première.

Plusieurs espèces animales, principalement les oiseaux et les chauves-souris, utilisent le bâti pour se reproduire, se reposer, observer leur environnement ou encore comme gîte.

Dans le cas des Grands Coudrays, Plusieurs espèces d'oiseaux comme le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) et la Bergeronnette grise (*Motacilla alba*) ont souvent été observés sur le toit de la longère principale, et une colonie de Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) a été découverte dans le grenier en 2024. De plus, une espèce de reptile : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), se plaît énormément sur les murs et murets.

Les anciennes maisons présentent souvent des anfractuosités et des petits espaces dans les murs et/ou au niveau de la toiture, ce qui permet à la faune de s'y introduire. Malheureusement ces éléments sont souvent absents dans les constructions modernes, ce qui est préjudiciable pour la biodiversité.





Photo 7 : Les deux longères de la propriété

## C. MÉTHODES ET PROTOCOLES D'INVENTAIRE

Un protocole et une méthode standardisée ont été utilisés afin d'inventorier les différentes espèces d'Oiseaux et de Reptiles sur le site des « Grands Coudrays ».

### 1. LES INDICES PONCTUELS D'ABONDANCE (IPA)

#### A) *PRÉSENTATION*

La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) a été mise en place afin d'inventorier les différentes espèces d'Oiseaux. Cette dernière a été mise au point par *Blondel, Ferry et Frochot* en 1970 (Sciences Environnement, 2017) et se base sur l'observation des oiseaux et l'écoute de leurs chants sur les différentes zones d'étude, leur comportement (chant, cri, nourrissage, déplacement de sacs fécaux) est un indice concernant leur statut de reproduction. Cette méthode est dite « relative » car elle appréhende l'avifaune d'un site par le biais d'un échantillon de station.

#### B) *MATÉRIEL ET MÉTHODE DE PROSPECTION*

Cette méthode d'inventaire consiste à noter, sur des points d'écoute fixes, tous les contacts visuels et sonores des Oiseaux. Les points sont positionnés par l'observateur dans des milieux homogènes et doivent être représentatifs de l'ensemble des milieux. Sur le terrain, il est nécessaire d'avoir une carte avec l'emplacement des différents points pour aider à leur localisation, une paire de jumelles afin d'identifier les différentes espèces et il peut aussi être utile de posséder une application sur son téléphone avec tous les chants et cris d'Oiseaux.



L'inventaire se réalise de la manière suivante :

- 2 passages sont à réaliser au printemps (de début avril à fin juin) et de préférence un en début de saison et l'autre en fin de saison afin de détecter à la fois les nicheurs précoces et tardifs.
- Les points doivent être espacés d'environ 300 mètres chacun pour éviter au maximum les doubles comptages.
- Le temps passé sur chaque point peut varier de 5 à 20 minutes, dans cette étude il a été de 10 minutes.
- Les observations doivent être réalisées dans les premières heures de la journée (de 6h à 10h) car les Oiseaux sont beaucoup plus actifs à ce moment-là.
- Les conditions météorologiques doivent être favorables : pas trop froid, pas de pluie, pas de brouillard et pas trop de vent.
- Toutes les observations ont été saisies sur la base de données « Obs'Sologne » qu'utilise l'association SNE.

### *(c) APPLICATION SUR LE TERRAIN*

Une carte représentant la localisation des différents points d'écoute et d'observation aux « Grands Coudrays » est présente ci-dessous.





Carte 2 : Localisation des points d'écoute Oiseaux



## 2. LE PROTOCOLE POPREPTILE

### A) PRÉSENTATION

Le protocole POPReptile a été mis en place afin d'inventorier les différentes espèces de Reptiles. Ce dernier a été mis au point par la Société Herpétologique de France (SHF) et a pour objectif de caractériser la dynamique temporelle des populations et des communautés de Reptiles de France, et d'obtenir les tendances de populations nationales des différentes espèces (SHF, 2022).

### B) MATÉRIEL ET MÉTHODE DE PROSPECTION

Cette méthode d'inventaire consiste dans un premier temps à choisir un ou plusieurs transects (trajet linéaire) au sein de la zone d'étude, de préférence le long de zones bordières et d'interface avec une végétation structurée, qui offrent des placettes d'insolation, comme les lisières typiquement (SHF, 2022). En même temps il est fortement conseillé de poser des plaques reptiles (plaque rectangulaire en tôle ou tapis de carrière) qui permettent d'augmenter les chances d'observer des Reptiles, surtout les espèces les plus discrètes comme les serpents. Il est souhaitable d'installer les plaques (en général 4) sur le transect plusieurs mois avant de commencer le suivi pour que les animaux s'y habituent et de les espacer les unes des autres d'environ 25 mètres.

Concernant le matériel à avoir sur le terrain, une paire de gants pour soulever les plaques et un guide de détermination des Reptiles sont un plus.

Une fois que l'installation est faite, l'inventaire se réalise de la manière suivante (SHF, 2022) :

- 6 passages à réaliser sur une période assez courte (1 à 2 mois) au printemps (de mars à juin), avec 2 jours minimum d'espacement entre les passages.
- Les passages doivent être réalisés avec des conditions météorologiques favorables : un minimum d'ensoleillement, peu ou pas de vent et des températures ni trop froides ni trop chaudes (15 à 25°C).
- Sur un transect, effectuer une observation à vue uniquement sur le trajet « aller » en marchant à une vitesse d'environ 20m/min et noter les espèces vues (stade et sexe si possible) ainsi que leur localisation sur le transect (ex : entre la plaque 2 et la plaque 3 du transect 1).  
Sur le trajet « retour », soulever les plaques reptiles et noter les espèces présentes et leur localisation (ex : sous la plaque 4 du transect 1).
- Passer au transect suivant en appliquant le même protocole.
- Toutes les observations ont été saisies sur la base de données « GéoNature » et dans l'onglet « POPReptile », ces dernières seront ensuite compilées par la SHF et remontées à l'INPN.
- Ce protocole est à appliquer au moins 1 fois par an, sur 2 ans.

### C) APPLICATION SUR LE TERRAIN

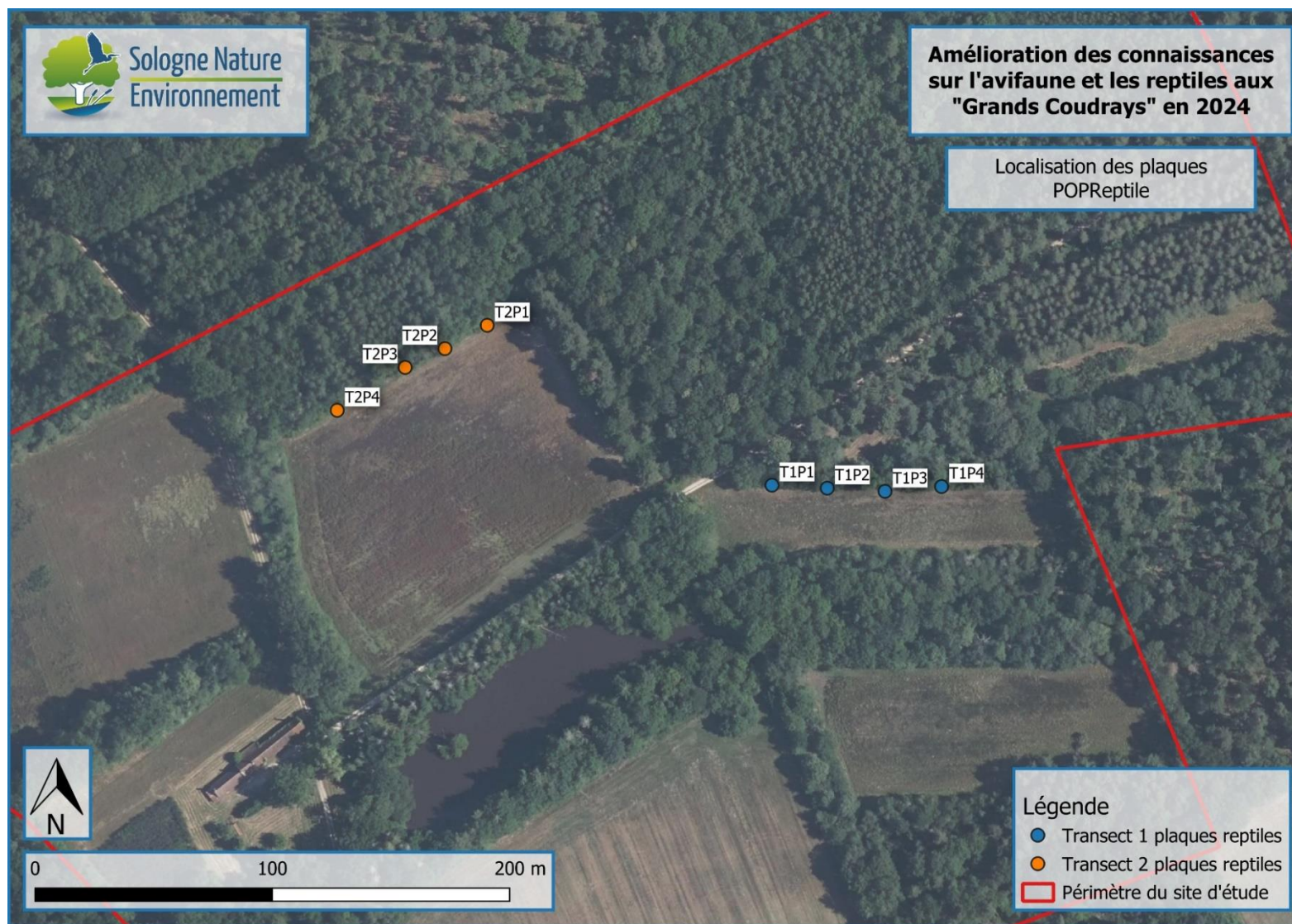
Une carte représentant la localisation des 2 transects de plaques reptiles aux « Grands Coudrais » est présente ci-dessous.





Carte 3 : Localisation des transects POPReptile





Carte 4 : Localisation des plaques POPReptile



### 3. OBSERVATIONS OPPORTUNISTES

Lors des différents passages Oiseaux et Reptiles, d'autres espèces animales ont été observées, principalement des Amphibiens, Rhopalocères (Papillons de jour) et des Odonates (Libellules), mais aucun protocole particulier n'a été suivi concernant ces trois taxons. Toutes les observations ont cependant été relevé et saisies sur la base de données « Obs'Sologne » qu'utilise l'association Sologne Nature Environnement.

## 4. RÉSULTATS DES INVENTAIRES

### A. DÉROULÉ DES PROSPECTIONS

Les dates de passages en fonction des taxons ciblés sont reportées dans le tableau ci-dessous.

Dates	Oiseaux	Reptiles
28/05/2024	X	X
12/06/2024	X	X
17/06/2024		X
19/06/2024		X
24/06/2024		X
26/06/2024		X

Tableau 1 : Dates de passage des différents inventaires

### B. ESPÈCES CONTACTÉES

Les résultats des inventaires sont présentés dans les tableaux 2, 3, 4, 6, 7 et 8 dans lesquels figurent le nom des espèces, ainsi que leurs statuts de protection tirés de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

#### 1. L'AVIFAUNE

L'inventaire de l'Avifaune a permis de recenser **47 espèces** (38 avec les points d'écoute et 9 par Elie Gasnier et des intervenants), au total **9 espèces sont patrimoniales**. Une espèce patrimoniale est une espèce protégée et/ou menacée en région Centre-Val de Loire. Ce sont des espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles. Elles sont listées dans le tableau 2 et 3 ci-dessous. La liste des oiseaux contactés en fonction de chaque point d'écoute est présente en Annexe 1.



Tableau 2 : Liste des espèces d'Oiseaux contactées lors des IPA

Nom français	Nom latin	LRR	LRF	DO (Annexe 1)	PN	ZNIEFF
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	LC	-	oui	-
<b>Balbuzard pêcheur</b>	<i>Pandion haliaetus</i>	EN	VU	oui	oui	oui
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	LC	LC	-	oui	-
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	LC	-	oui	-
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	NA	NA	-	-	-
Buse varibale	<i>Buteo buteo</i>	LC	LC	-	oui	-
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC	LC	-	-	-
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC	LC	-	oui	-
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	LC	-	-	-
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	NE	LC	-	-	-
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	LC	-	oui	-
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	LC	-	-	-
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC	LC	-	oui	-
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC	LC	-	-	-
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	LC	NT	-	oui	-
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	LC	LC	-	oui	-
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC	LC	-	oui	-
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	LC	-	-	-
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	LC	-	oui	-



Nom français	Nom latin	LRR	LRF	DO (Annex e 1)	PN	ZNIEFF
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	LC	-	oui	-
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	LC	-	oui	-
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC	LC	-	oui	-
Pic noir	<i>Drycopus martius</i>	LC	LC	oui	oui	-
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC	LC	-	oui	-
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	LC	-	oui	-
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	LC	-	-	-
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	LC	-	oui	-
<b>Pouillot de Bonelli</b>	<i>Phylloscopus bonelli</i>	LC	LC	-	oui	-
<b>Pouillot siffleur</b>	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	VU	NT	-	oui	oui
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	LC	-	oui	-
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ognicapilla</i>	LC	LC	-	oui	-
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC	LC	-	oui	-
Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	LC	-	oui	-
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	LC	-	oui	-
Sittelle torche-pot	<i>Sitta europaea</i>	LC	LC	-	oui	-
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	LC	VU	-	-	-
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC	LC	-	oui	-
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	LC	VU	-	oui	-



Légende :**En gras :** espèces patrimoniales

**LRR :** Liste rouges des Oiseaux nicheurs de la région Centre - 2013 et **LRF :** Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine - 2016 (NE : Non évaluée ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction).

**DO (Directive Oiseaux) :** Annexe I - Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) - Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

**PN (Protection Nationale) :** Article 3 - Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Arrêté interministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 5 décembre 2009, p. 21056).

**ZNIEFF (Espèce déterminante ZNIEFF :** Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique pour la Faune et la Flore) : Liste des milieux et espèces déterminants pour l'actualisation des ZNIEFF en région Centre-Val de Loire.

Tableau 3 : Liste des espèces d'Oiseaux contactées par Elie Gasnier et des intervenants

Nom français	Nom latin	LRR	LRF	DO (Annexe 1)	PN	ZNIEFF
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	NT	LC	-	oui	oui
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	LC	LC	oui	oui	-
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	LC	-	oui	-
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	LC	LC	-	oui	-
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	CR	EN	oui	oui	oui
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	VU	LC	oui	oui	oui
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	LC	LC	-	oui	-
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	LC	-	oui	-
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	LC	LC	oui	oui	-

Légende :**En gras :** espèces patrimoniales

**LRR :** Liste rouges des Oiseaux nicheurs de la région Centre - 2013 et **LRF :** Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine - 2016 (NE : Non évaluée ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction).

**DO (Directive Oiseaux) :** Annexe I - Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) - Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

**PN (Protection Nationale) :** Article 3 - Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Arrêté interministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 5 décembre 2009, p. 21056).

**ZNIEFF (Espèce déterminante ZNIEFF :** Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique pour la Faune et la Flore) : Liste des milieux et espèces déterminants pour l'actualisation des ZNIEFF en région Centre-Val de Loire.



### → Précisions sur les observations

D'après ce tableau, on note que la quasi-totalité des espèces observées sont protégées en France, cela signifie que leur destruction, leur détention ou leur déplacement est strictement interdit.

On remarque également qu'en région Centre-Val de Loire, la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) est classée « Quasi-menacée », le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) et le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) sont « Vulnérables », le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) est « En danger » et la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) est « En danger critique d'extinction ». Ces espèces sont en régression, principalement à cause de la dégradation de leurs habitats.

Ensuite, six espèces sont inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux : le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), la Cigogne noire (*Ciconia nigra*), le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), le Pic mar (*Dendrocopos medius*) et le Pic noir (*Dryocopus martius*). Ces oiseaux « d'intérêt communautaire » (espèce menacée ou endémique d'un territoire), peu fréquents sur la propriété, bénéficient de cette mesure de protection pour préserver leurs populations et leurs habitats.

Enfin, six espèces sont déterminantes ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

Elles témoignent de la présence d'un habitat naturel d'une valeur importante pour la biodiversité. Il s'agit du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), de la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), de la Cigogne noire (*Ciconia nigra*), du Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), du Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) et du Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*). Cela signifie que ces espèces sont suffisamment intéressantes pour montrer que le milieu naturel qui les héberge présente une valeur patrimoniale plus élevée que les autres milieux naturels environnants.

Au vu de leurs statuts de rareté ou de protection, ces espèces sont donc considérées comme patrimoniales.



## 2. LES REPTILES

Le protocole POPReptile a permis de recenser **5 espèces** de Reptiles dont **une seule est patrimoniale**, ces dernières sont listées dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 : Liste des espèces de Reptiles recensées lors du protocole POPReptile

Nom français	Nom latin	LRR	LRF	PN	ZNIEFF
<b>Coronelle lisse</b>	<i>Coronella austriaca</i>	NT	LC	oui	-
Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	LC	LC	oui	-
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LC	LC	oui	-
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	LC	LC	oui	-
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LC	LC	oui	-

### Légende :

**En gras :** espèces patrimoniales

**LRR :** Liste rouges des Reptiles de la région Centre et **LRF :** Liste rouge des Reptiles de France métropolitaine - 2015 (NE : Non évaluée ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction).

**PN (Protection Nationale) :** Article 2 - Liste des Amphibiens et des Reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection - Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (JORF 11 février 2021).

**ZNIEFF (Espèce déterminante ZNIEFF :** Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique pour la Faune et la Flore) : Liste des milieux et espèces déterminants pour l'actualisation des ZNIEFF en région Centre-Val de Loire.

### → Précisions sur les observations

D'après ce tableau, on remarque qu'une espèce : La Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) est classée « Quasi-menacée » en région Centre-Val de Loire, en lien avec la dégradation de son habitat.





Photo 8 : Exemple d'une observation sous une plaque aux Grands Coudrays :  
Couleuvre à collier (*Natrix helvetica*) adulte (© Nicolas Ruis)

Tableau 5 : Présence des espèces de Reptiles en fonction des transects et des plaques

	Coronelle lisse	Couleuvre à collier	Lézard des murailles	Lézard vert	Orvet fragile
T1P1					X
T1P2					X
T1P3		X			X
T1P4	X	X			X
T1 le long du transect			X	X	
T2P1		X		X	X
T2P2					X
T2P3					X
T2P4					X
T2 le long du transect		X	X	X	

Légende :

TXPX = Espèces observées au Transect X sous la plaque X. Exemple : T1P1 : Transect 1, Plaque 1,

TX le long du transect = Espèces observées uniquement à vue le long du transect X, en dehors des plaques



### 3. LES OBSERVATIONS OPPORTUNISTES : AMPHIBIENS, ODONATES ET RHOPALOCÈRES

#### A) *LES AMPHIBIENS*

Lors des inventaires Oiseaux et Reptiles, **2 espèces** d'Amphibiens ont pu être recensées sur la propriété, elles sont listées dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6 : Liste des espèces d'Amphibiens recensées

Nom français	Nom latin	LRR	LRF	PN	ZNIEFF
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	LC	LC	oui	-
Grenouille dite verte	<i>Pelophylax sp</i>	-	-	oui	-

#### Légende :

En gras : espèces patrimoniales

LRR : Liste rouges des Amphibiens de la région Centre et LRF : Liste rouge des Amphibiens de France métropolitaine - 2015 (NE : Non évaluée ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction).

PN (Protection Nationale) : Article 2 - Liste des Amphibiens et des Reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection - Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (JORF 11 février 2021).

ZNIEFF (Espèce déterminante ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique pour la Faune et la Flore) : Liste des milieux et espèces déterminants pour l'actualisation des ZNIEFF en région Centre-Val de Loire.

#### → Précisions sur les observations

D'après ce tableau, on remarque qu'aucune espèce d'amphibiens observée n'est patrimoniale, il s'agit uniquement d'espèces communes en région Centre-Val de Loire. Concernant la Grenouille dite verte (*Pelophylax sp.*), « sp » a été marqué après le nom latin de genre car l'espèce n'a pas pu être identifiée. En effet le genre *Pelophylax* comprend plusieurs espèces, dont des hybrides, qui sont assez délicats à identifier sur le terrain. Plusieurs critères doivent être pris en compte et dans certains cas, seule l'analyse génétique permet une identification certaine. Certaines espèces de Grenouilles dites vertes sont patrimoniales.



*B) LES ODONATES (LIBELLULES)*

Lors des inventaires Oiseaux et Reptiles, **8 espèces** d'Odonates (3 de Zygoptères et 5 d'Anisoptères) sont recensées sur la propriété, elles sont listées dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 : Liste des espèces d'Odonates recensées

Nom français	Nom latin	LRR	LRF	PN	ZNIEFF
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC	LC	-	-
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LC	LC	-	-
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LC	LC	-	-
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	LC	LC	-	-
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	LC	LC	-	-
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LC	LC	-	-
Orthetrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	LC	LC	-	-
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	LC	LC	-	-

Légende :

En gras : espèces patrimoniales

LRR : Liste rouges des Odonates de la région Centre et LRF : Liste rouge des Odonates de France métropolitaine - 2015 (NE : Non évaluée ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction).

PN (Protection Nationale) : Article 2 - Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

ZNIEFF (Espèce déterminante ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique pour la Faune et la Flore) : Liste des milieux et espèces déterminants pour l'actualisation des ZNIEFF en région Centre-Val de Loire.

→ Précisions sur les observations

D'après ce tableau, on remarque qu'aucune espèce observée d'Odonates n'est patrimoniale, il s'agit uniquement d'espèces communes en région Centre-Val de Loire.



## c) LES RHOPALOCÈRES (PAPILLONS DE JOUR)

Lors des inventaires Oiseaux et Reptiles, **13 espèces** de Rhopalocères ont pu être recensées sur la propriété dont **une seule est patrimoniale**, elles sont listées dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 8 : Liste des espèces de Rhopalocères recensées

Nom français	Nom latin	LRR	LRF	PN	ZNIEFF
Azuré commun	<i>Plyommatus icarus</i>	LC	LC	-	-
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	LC	-	-
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LC	LC	-	-
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC	LC	-	-
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC	LC	-	-
<b>Grand Mars changeant</b>	<i>Apatura iris</i>	NT	LC	-	oui
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	LC	LC	-	-
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	LC	LC	-	-
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC	LC	-	-
Paon du jour	<i>Aglais io</i>	LC	LC	-	-
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	LC	LC	-	-
Silène	<i>Brintesia circe</i>	LC	LC	-	-
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC	LC	-	-

Légende :

En gras : espèces patrimoniales

LRR : Liste rouges des Rhopalocères de la région Centre et LRF : Liste rouge des Rhopalocères de France métropolitaine - 2015 (NE : Non évaluée ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction).

PN (Protection Nationale) : Article 2 - Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

ZNIEFF (Espèce déterminante ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique pour la Faune et la Flore) : Liste des milieux et espèces déterminants pour l'actualisation des ZNIEFF en région Centre-Val de Loire.

→ Précisions sur les observations

D'après ce tableau, on remarque qu'une espèce : Le Grand Mars changeant (*Apatura iris*) est classé « Quasi menacée » et est déterminante ZNIEFF en région Centre-Val de Loire, en lien avec la dégradation/fragmentation de ses habitats.



## 5. DISCUSSION ET PERSPECTIVES

### A. RÔLES ET ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Ces inventaires participent, à leur échelle, à une meilleure connaissance et protection de la biodiversité face aux constats de plus en plus alarmants quant à son érosion. En effet les menaces pesantes entre autres sur la faune sont nombreuses, près d'un tiers des espèces d'Oiseaux et d'Insectes (MNHN, 2021), et deux tiers des espèces de Reptiles sont en déclin en France (ARB CVL, 2022). De nombreux facteurs sont en cause, et ceux-ci ont tous pour point commun une origine humaine, on peut citer par exemple : les changements climatiques, la dégradation des habitats, la rupture de continuité écologique, l'agriculture intensive ou encore l'artificialisation des sols.

Cependant, toutes les espèces jouent un rôle indispensable dans les écosystèmes, il est donc vital de les préserver. Les oiseaux peuvent en effet jouer un rôle de prédateur, contrôlant ainsi les populations d'Insectes ou de Micromammifères, participer à la régénération naturelle des forêts par la dissémination des graines issues des fruits qu'ils consomment ou encore fournir un site de reproduction pour d'autres espèces, dans les cavités qu'ils construisent. Concernant les Reptiles, ces derniers peuvent se nourrir de Micromammifères, de Poissons, d'Amphibiens, d'Insectes, d'autres Reptiles et d'animaux morts ; et sont prédatés par des Mammifères et des Oiseaux comme les hérons et certains rapaces (le Circaète Jean-le-Blanc par exemple est un grand consommateur de serpents).

Pour comparer les résultats en 2024, sur 350 espèces d'oiseaux présentes en région Centre-Val de Loire, 47 ont été recensées sur la propriété, ce qui représente environ 13%.

Pour les reptiles, 5 espèces ont été inventoriées sur les 13 présentes en région Centre-Val de Loire, ce qui représente environ 38%.

Il serait donc intéressant de poursuivre ces inventaires sur les prochaines années afin d'approfondir ces résultats. De plus, d'autres taxons pourraient être étudiés comme les Amphibiens, les Rapaces nocturnes ou encore les Mammifères.

### B. DES MILIEUX D'INTÉRÊT POUR LA BIODIVERSITÉ AUX « GRANDS COUDRAYS »

#### 1. L'INTÉRÊT DES MILIEUX PRÉSENTS

Afin de préserver cette biodiversité, la conservation des milieux et des habitats est un point essentiel ; ceux-ci permettent d'accueillir une multitude d'espèces, en leur assurant le « gîte », le « couvert » et en leur offrant des sites de reproduction. Aux Grands Coudrays, la mosaïque paysagère qui compose la propriété présente justement des caractéristiques intéressantes pour la biodiversité. En effet, des milieux ouverts et semi-ouverts ainsi que des milieux fermés ponctués de zones humides ou aquatiques se côtoient, et des formations végétales (flore herbacée, arbustive, arborée) diversifiées les composent.

Concernant les Oiseaux, les ensembles prairies/haies/boisements de la propriété sont très intéressants car ils constituent une combinaison de lieux d'alimentation et de lieux de reproduction pour une multitude d'espèces sylvoles ou prairiales,



et permettent leur déplacement dans le milieu. De plus, ce paysage de type bocager peut répondre aux exigences spécifiques de certaines espèces, telles que les Oiseaux nicheurs au sol ou les rapaces. Les forêts, ainsi que les boisements épars, sont également attractives pour la faune, car les feuillus, dont tous les stades de vie y sont présents (matures, morts...) apportent des ressources alimentaires pour les Oiseaux sylvicoles et des lieux de reproduction (cavités, sol...).

Enfin, les Reptiles apprécient tout particulièrement les lisières forestières, c'est-à-dire une limite entre un milieu fermé (boisement et haie) et un milieu ouvert (prairie), afin de pouvoir réguler leur température en s'exposant au soleil, tout en étant capable de s'enfuir dans la végétation si une menace se présente. Les prairies représentent des zones de chasse ainsi que les fossés et l'étang pour les espèces plus aquatiques (Couleuvre à collier par exemple). Les Reptiles sont considérés comme de précieux indicateurs de la qualité des milieux ouverts car ils sont très sensibles à leur fragmentation. Leur présence est donc souvent révélatrice d'habitats en bon état.

## 2. PROPOSITION DE MESURES DE GESTION POUR PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité passe avant tout par la préservation des habitats mais aussi par la mise en place de différentes mesures de gestion permettrait non seulement de préserver la biodiversité actuelle, mais aussi de l'améliorer dans les années à venir. Les propositions ci-dessous ne sont évidemment pas exhaustives.

### A) LES BOISEMENTS

Afin de préserver et d'améliorer la biodiversité des boisements, il est nécessaire de maintenir la présence « d'arbres-gîtes », c'est-à-dire des arbres qui présentent un potentiel d'accueil pour la biodiversité. Ces derniers possèdent des cavités utiles pour les Oiseaux (Pics, Sittelle, Chouettes...) et les Chiroptères, des décollements d'écorces, ou peuvent également être des arbres morts au sol ou sur pied bénéfiques aux Insectes saproxyliques (espèce qui réalise tout ou partie de son cycle de vie dans le bois en décomposition). Les branches et autres bois morts au sol pourront également être laissés sur place.

De plus, et dans la mesure du possible, il serait intéressant de favoriser des peuplements d'essences et d'âges différents afin de créer une mosaïque de milieux, de rendre le milieu plus résistant aux problèmes sanitaires et plus accueillant pour la biodiversité (ProSilva, 2024).

Pour les reptiles les boisements sont de manière générale peu favorables (sauf les lisières forestières), mais leur conservation reste tout de même importante pour d'autres espèces qui interagissent avec ces derniers. On peut citer les espèces qui figurent dans leur régime alimentaire : micromammifères et insectes. A l'inverse les boisements sont également intéressants pour des rapaces qui se nourrissent des reptiles.





Photo 9 : Exemple d'un arbre-gîte avec présence d'une cavité et de décollement d'écorce

### B) L'ÉTANG

Comme évoqué précédemment, l'étang a été mis en assec en 2024, même si cela n'a pas été simple car les précipitations ont été assez importantes cette année.

Plusieurs actions sont déjà prévues : le curage de la « poêle » (zone la plus profonde) de l'étang durant l'été 2025 afin d'extraire les sédiments qui s'accumulent au fond de ce dernier et donc d'empêcher sa fermeture ; le réaménagement de certaines berges en pente douce pour favoriser la biodiversité végétale ; la conservation de troncs et branchages dans l'eau ; la mise en place de deux ex-clos (enclos où l'on exclut la pénétration d'animaux) à la fin de l'été 2025 autour de l'île et dans la queue de l'étang afin de mettre à l'abri ces habitats des ragondins et des sangliers ; la limitation de l'alevinage (peuplement de poissons) car les poissons perturbent le développement des odonates et des amphibiens en se nourrissant des larves.

Ces mesures favoriseront toute la chaîne alimentaire qui vit sur l'étang et donc attireront les prédateurs tels que certains oiseaux et reptiles : la Couleuvre à collier étant une grande consommatrice d'amphibiens.

Une fois que l'étang sera remis en eau et en laissant un laps de temps pour que la faune et la flore recolonise le milieu, il serait intéressant de mettre en place un suivi des populations d'Amphibiens sur plusieurs années. Le protocole POPAmphibien qui est, tout comme le protocole POPreptile, élaboré par la Société Herpétologique de France (SHF) est tout désigné pour ce type de suivi. Il nécessite de réaliser 3 passages (entre début février et début juillet) et d'inventorier les différentes espèces grâce au chant, le contact visuel des larves ou des adultes, et la capture grâce à une épuisette et une nasse (Amphicapt). Ce suivi doit être réitéré au moins tous les 2 ans (SHF, 2022).



### C) LES PRAIRIES ET PELOUSES HUMIDES

Ces habitats représentent une zone d'alimentation et de reproduction pour certaines espèces d'oiseaux : Alouette des champs, Pipit des arbres. En effet ils trouvent leur nourriture, à savoir les insectes, dans cet habitat et y construisent également leur nid au sol.

La principale menace qui pèse sur ces prairies est leur fermeture naturelle, c'est-à-dire une évolution progressive vers la friche et le boisement. Il est donc nécessaire de l'entretenir en pratiquant une fauche tardive avec exportation pas avant le mois de novembre, période à laquelle la nidification des Oiseaux nichant au sol est terminée, ainsi que la floraison des plantes et la période d'activité des Reptiles et Insectes. La pratique de la fauche de type « sympa » pourrait être envisagée. Il s'agit d'un ensemble de pratiques qui peuvent être mises en place afin de réduire l'impact mécanique de la fauche sur la faune en : fauchant lentement (moins de 10 km/h), du centre vers la périphérie pour permettre à la faune de fuir sur les côtés et une hauteur de fauche de 7-8 cm (Agrobio 35, 2023). Sinon mettre en place du pâturage en veillant à respecter la charge UGB (Unité de Gros Bétail) pour ne pas surcharger le milieu. Pour les prairies humides, il est conseillé de limiter la charge en animaux à 1,4 UGB/ha (CRPF Poitou-Charentes, 2005).

Comme cela avait déjà été évoqué l'année dernière, il est fortement déconseillé d'utiliser des produits phytosanitaires ou autre produit chimique pour limiter l'impact des ravageurs et des Micromammifères. Il est préférable de privilégier les régulateurs naturels en mettant installant des perchoirs à rapaces et des nichoirs pour les Oiseaux insectivores.

Concernant les Reptiles, l'installation de souches, de petits tas de bois ou de pierres au niveau des lisières pourrait servir de zones de refuge, de reproduction et d'hivernage. En aménager tous les 25 mètres environ permettrait de limiter la concurrence entre les différents individus. De plus, laisser une bande enherbée également le long des lisières fournirait aussi un habitat pour les Reptiles, Insectes et autres Micromammifères. Ceci aurait pour but « d'étager » les lisières afin de créer une transition moins abrupte entre la prairie et les boisements. En effet lorsque ces dernières possèdent plusieurs niveaux de végétation (strate herbacée, arbustive et arborée), elles deviennent beaucoup plus accueillantes pour la biodiversité (PNR de la Montagne de Reims, 2020).



Photo 10 : Exemple d'un tas de bois utilisé par un couple de Lézard vert (*Lacerta bilineata*), la femelle devant et le mâle derrière (© Nicolas Ruis)

### D) LES BÂTIMENTS

Dans l'optique de préserver la colonie des Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) mais aussi de faire en sorte que cet habitat soit attractif pour les espèces d'Oiseaux nichant dans le bâti (Hirondelle rustique, Chouette effraie), il est nécessaire de laisser un accès aux combles et à la grange.

Toujours concernant les façades, certains Reptiles tel que le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) sont assez friands des murs et murets de pierres leur permettant de thermoréguler et de trouver des zones de refuge, ceux-ci sont donc à préserver.



## 5. SITOGRAPHIE

---

Natura 2000 Sologne (2023). Découvrir le site Natura 2000 Sologne. Disponible sur : <https://sologne.n2000.fr/le-site-natura-2000-sologne>

INPN (2023). A la rencontre des oiseaux. Disponible sur : <https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/Livret-INPN-biodiversite-France-Oiseaux-2023.pdf>

Conservatoire d'Espaces Naturels CVL (2024). Les oiseaux. Disponible sur : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/la-nature-en-region-centre-valdeloire/la-faune-remarquable/les-oiseaux>

Le jardin des oiseaux (2024). Plumage nuptial ou plumage internuptial. Disponible sur : <https://lejardindesoiseaux.fr/oiseaux/plumage-nuptial-ou-plumage-internuptial-eclipse/>

INPN (2022). A la rencontre des reptiles. Disponible sur : <https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/Livret-INPN-biodiversite-France-Reptiles-2022.pdf>

Conservatoire d'Espaces Naturels CVL (2024). La faune remarquable - Les reptiles. Disponible sur : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/la-nature-en-region-centre-valdeloire/la-faune-remarquable/category/98-les-reptiles>

Centre Régional de la Propriété Forestière (2013). Les peuplements mixtes Chênes-Pins. Disponible sur : [https://ifc.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/498014\\_peuplements\\_1.pdf](https://ifc.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/498014_peuplements_1.pdf)

Conservatoire d'Espaces Naturels Franche-Comté (2024). Les prairies humides. Disponible sur : <https://cen-franche-comte.org/nos-sites-protéges/les-différents-milieux/prairies-humides/>

Des Racines et des Rêves (2024). Préservons les zones humides. Disponible sur : <https://www.desracinesetdesreves.org/preservons-les-zones-humides/>

Sciences Environnement (2017). Projet éolien des Chauvirey. Disponible sur : [https://www.haute-saone.gouv.fr/contenu/telechargement/33871/240512/file/70-CHAUUV2-Pi%C3%A8ce5+Annexe+1+Milieu+Naturel\\_Partie16.pdf](https://www.haute-saone.gouv.fr/contenu/telechargement/33871/240512/file/70-CHAUUV2-Pi%C3%A8ce5+Annexe+1+Milieu+Naturel_Partie16.pdf)

Société Herpétologique de France (2022). Protocole POPReptile. Disponible sur : [https://lashf.org/wp-content/uploads/2022/02/POP\\_Protocole\\_POPReptile1\\_2022.pdf](https://lashf.org/wp-content/uploads/2022/02/POP_Protocole_POPReptile1_2022.pdf)

Agence Régionale de la Biodiversité (2022). Les reptiles en France métropolitaine, des populations en fort déclin. Disponible sur : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/actualites/les-reptiles-en-france-metropolitaine-des-populations-en-fort-declin>



MNHN (2021). Près de 30% d'oiseaux en moins en 30 ans dans les villes et les campagnes françaises. Disponible sur :  
<https://www.mnhn.fr/fr/actualites/pres-de-30-d-oiseaux-en-moins-en-30-ans-dans-les-villes-et-les-campagnes-francaises>

Pro Silva France. Principes de notre sylviculture. Disponible sur :  
<https://prosilva.fr/principes-de-notre-sylviculture>

Société Herpétologique de France (2022). Protocole POPAmphibien. Disponible sur :  
[https://lashf.org/wp-content/uploads/2022/10/POP\\_Protocole\\_POPAmphibien\\_Communaute\\_2022.pdf](https://lashf.org/wp-content/uploads/2022/10/POP_Protocole_POPAmphibien_Communaute_2022.pdf)

Agrobio Bretagne (2023). Fauche « sympa ». Disponible sur :  
[https://www.agrobio-bretagne.org/voy\\_content/uploads/2023/12/4\\_Fiche-tech\\_fauche-sympa.pdf](https://www.agrobio-bretagne.org/voy_content/uploads/2023/12/4_Fiche-tech_fauche-sympa.pdf)

Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims (2020). Connaitre, Valoriser et Préserver les lisières forestières. Disponible sur :  
<https://www.parc-montagnedereims.fr/app/uploads/2023/08/guide-lisierevf-pulsi-25mai-bd.pdf>

## 6. BIBLIOGRAPHIE

---

Delachaux et Niestlé (2023). Le Guide Ornitho.

Delachaux et Niestlé (2018). Guide Delachaux des amphibiens et reptiles de France et d'Europe.

Centre Régional de la Propriété Forestière (2005). Guide de gestion des milieux naturels associés à la forêt.



## 7. ANNEXES

### 1) ANNEXE 1 : LISTE DES ESPÈCES D'OISEAUX CONTACTÉES EN FONCTION DE CHAQUE POINT D'ÉCOUTE

Nom de l'espèce	Point 1 (Boisements au Nord-Est)	Point 2 (Chemin au Nord-Ouest)	Point 3 (Queue de l'étang)	Point 4 (Sud de la grande prairie)
Accenteur mouchet		X		
Balbuzard pêcheur				X
Bergeronnette des ruisseaux			X	
Bergeronnette grise		X	X	
Bernache du Canada		X		
Buse variable	X		X	X
Corneille noire	X	X	X	X
Coucou gris	X	X		X
Etourneau sansonnet		X	X	
Faisan de Colchide				X
Fauvette à tête noire	X	X		



Nom de l'espèce	Point 1 (Boisements au Nord-Est)	Point 2 (Chemin au Nord-Ouest)	Point 3 (Queue de l'étang)	Point 4 (Sud de la grande prairie)
Geai des chênes	X	X	X	X
Grimpereau des jardin	X		X	X
Grive musicienne	X		X	X
Hirondelle rustique		X		
Hypolaïs polyglotte		X		
Loriot d'Europe	X			X
Merle noir	X	X	X	
Mésange bleue		X		X
Mésange charbonnière	X	X		
Mésange à longue queue		X	X	
Pic épeiche	X	X	X	X
Pic noir	X			
Pic vert				X
Pinson des arbres	X	X	X	X
Pigeon ramier	X	X	X	X
Pipit des arbres				X



Nom de l'espèce	Point 1 (Boisements au Nord-Est)	Point 2 (Chemin au Nord-Ouest)	Point 3 (Queue de l'étang)	Point 4 (Sud de la grande prairie)
Pouillot de Bonelli				X
Pouillot siffleur	X			
Pouillot véloce	X	X	X	X
Roitelet à triple bandeau	X			
Rossignol philomèle		X		
Rouge-gorge familier	X	X	X	X
Rougequeue noir		X		
Sittelle torchepot	X		X	X
Tourterelle des bois	X	X	X	
Troglodyte mignon	X	X	X	X
Verdier d'Europe		X		



## 2) ANNEXE 2 : ABONDANCE ET STATUTS DE REPRODUCTION DES ESPÈCES D'OISEAUX RECENSÉES AUX « GRANDS COUDRAYS » EN 2024

## 1) ESTIMATION DE L'ABONDANCE DES DIFFÉRENTES ESPÈCES SUR LE SITE D'ÉTUDE

Espèces peu fréquentes	Espèces fréquentes	Espèces très fréquentes
<b>Balbuzard pêcheur</b>	Accenteur mouchet	Bergeronnette grise
Bergeronnette des ruisseaux	Buse variable	Corneille noire
Bernache du Canada	Coucou gris	Fauvette à tête noire
Faisan de Colchide	Etourneau sansonnet	Geai des chênes
Hirondelle rustique	Grive musicienne	Grimpereau des jardins
Loriot d'Europe	Hypolaïs polyglotte	Merle noir
<b>Pic noir</b>	Mésange bleue	Mésange charbonnière
Pic vert	Mésange à longue queue	Pic épeiche
<b>Pouillot de Bonelli</b>	Pipit des arbres	Pinson des arbres
<b>Pouillot siffleur</b>	Rosignol philomèle	Pigeon ramier
Roitelet à triple bandeau	Rougequeue noir	Pouillot véloce
Verdier d'Europe	Tourterelle des bois	Rouge-gorge familier
		Sittelle torchepot
		Troglodyte mignon



## 2) STATUTS DE REPRODUCTION DES ESPÈCES RECENSÉES SUR LE SITE D'ÉTUDE

Nicheur possible	Nicheur certain
Toutes les autres espèces qui ne sont pas nicheuses certaines	Bergeronnette grise
	Mésange charbonnière
	Mésange à longue queue

## 3) COMPARAISON ENTRE LES ESPÈCES RECENSÉES EN 2023 ET EN 2024

Nom français	Nom latin	Recensée en 2023	Recensée en 2024
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		X
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	X	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>		X
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		X
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>		X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	X	X
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>		X
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X	X
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	X	



Nom français	Nom latin	Recensée en 2023	Recensée en 2024
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X	X
Canard colvert	<i>Anas platyrhyncho</i>	X	X
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>		X
<b>Cigogne noire</b>	<i>Ciconia nigra</i>		X
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	<i>Circaetus gallicus</i>		X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	X	X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	X	X
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		X
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	X	X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X	X
Fauvette grise	<i>Sylvia communis</i>		X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	X	X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	X	X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		X
<b>Huppe fasciée</b>	<i>Upupa epops</i>	X	



Nom français	Nom latin	Recensée en 2023	Recensée en 2024
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	X	X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	X	X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	X	X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X	X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X	X
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	X	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X	X
<b>Pic mar</b>	<i>Dendrocopos medius</i>		X
<b>Pic noir</b>	<i>Dryocopus martius</i>		X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>		X
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>	X	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	X	X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X	X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>		X
<b>Pouillot de Bonelli</b>	<i>Phylloscopus bonelli</i>		X
<b>Pouillot siffleur</b>	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	X	X



Nom français	Nom latin	Recensée en 2023	Recensée en 2024
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	X	X
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	X	X
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>		X
Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	X	X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	X	X
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	X	X
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	X	X
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>		X

Légende :En gras : espèces patrimonialesX : Espèce recensée X année→ Précisions

En 2023, 32 espèces ont été recensées dont 6 espèces sont patrimoniales.

En 2024, 47 espèces ont été recensées (38 avec les IPA et 9 par d'autres intervenants) dont 9 espèces sont patrimoniales.

Au total sur ces deux années, 53 espèces ont été recensées dont 13 sont patrimoniales.



ANNEXE 3 : ABONDANCE ET STATUTS DE REPRODUCTION DES ESPÈCES DE REPTILES RECENSÉES AUX « GRANDS COUDRAYS » EN 2024

I. ESTIMATION DE L'ABONDANCE DES DIFFÉRENTES ESPÈCES SUR LE SITE D'ÉTUDE

Espèces peu fréquentes	Espèces fréquentes	Espèces très fréquentes
Coronelle lisse	Couleuvre à collier	Lézard vert occidental
	Lézard des murailles	Orvet fragile

II. STATUTS DE REPRODUCTION DES ESPÈCES RECENSÉES SUR LE SITE D'ÉTUDE

Reproduction possible	Reproduction certaine
Toutes les autres espèces qui ne sont pas en reproduction certaine	Couleuvre à collier
	Lézard vert occidental

